



Avipur enregistre 8% de croissance

lundi 18 mai 2015, par [lpe](#)

Implantée à Aytres mais également à Cissé près de Poitiers, AVIPUR Poitou-Charentes couvre les départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne et compte 13 collaborateurs. Spécialisée dans la 3D (Dératisation, Désinfection, Désinsectisation), le curage de réseaux d'eaux usées et la VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), la filiale a élargi son activité en développant de nouvelles prestations en matière de nettoyage et de désinfection de réseaux de ventilation.

Avec un chiffre d'affaires de 1 043 912 euros, AVIPUR Poitou-Charentes, gérée par Thierry MAILHE, connaît une croissance de 8% par rapport à l'année dernière.

« L'année 2014 a été plutôt correcte. Nous avons consolidé nos parts de marché et progressé au niveau du chiffre d'affaires particulièrement sur le secteur de Poitiers. Nous sommes ravis d'avoir atteint notre objectif en 2014 et prévoyons d'ores et déjà une progression pour 2015. Afin de répondre à nos objectifs de croissance, nous souhaitons lancer une campagne de recrutement afin d'embaucher deux nouveaux collaborateurs (un technicien et un commercial) et souhaitons également développer d'autres prestations en matière de nettoyage, de réhabilitation et de désinfection des réseaux de ventilation » affirme Thierry MAILHE, gérant de la filiale AVIPUR Poitou-Charentes.

La filiale AVIPUR Poitou-Charentes appartient au groupe AVIPUR, spécialiste de la lutte contre les nuisances et de l'hygiène collective. Fondé en 1996 par Emmanuel Rolland, AVIPUR est présent dans toutes les régions de France, via ses 30 filiales. Depuis plus de 15 ans, le groupe exerce son savoir-faire sur le secteur de la « 3D » : Désinfection, Désinsectisation, Dératisation.

Au fil des années, de nouveaux métiers sont venus compléter les compétences de base, pour répondre aux demandes d'un marché en mutation : la dépigeonnisation, la ventilation, l'assainissement, les nuisances olfactives, la sécurité des bâtiments... Ce développement s'est également fait grâce à l'initiative et à l'impulsion de chaque filiale.

L'organisation en filiales permet au groupe d'intervenir sur toute la France, en proposant des prestations en adéquation avec les problématiques locales :

- diagnostic du problème d'hygiène collective,
- proposition d'une solution efficace en conformité avec les exigences du client et les réglementations en vigueur,
- suivi dans le temps et conseils permanents.

Plus : www.avipur.com